

GUIDE DE L'URGENCE SOCIALE

ANGERS



LIEUX D'ACCUEIL



VOS DROITS



VOTRE SANTÉ



VIVRE DANS LA CITÉ

SE REPÉRER



HÉBERGEMENT
DE NUIT



CAFÉ



ÉCOUTE
LIEN SOCIAL



TÉLÉPHONE



DOMICILIATION



DOUCHE



BAGAGERIE



SANTÉ



REPAS



LAVERIE



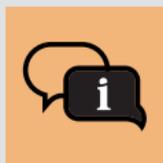
ACCÈS AU
NUMÉRIQUE



ESPACE POUR
ANIMAUX



DÉMARCHES



INFORMATION
ORIENTATION

Plan des établissements disponible en ligne : angers.fr, rubrique CCAS
et en scannant ici :



115 - Samu social - Abri de la providence

Appel gratuit : Composer le 115



Accueil de jour familles (France Horizon - Bon Pasteur)

3, rue Bouché-Thomas - 02 41 47 01 95

Porté par le Bon pasteur et France Horizon dans les locaux de France Horizon.
Accueil des familles et des femmes enceintes sans hébergement.
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h. Des repas y sont servis.
Possibilité de prendre une douche et de laver son linge.



Bus 5 : arrêt Boucher/Thomas



Tram A : arrêt Roseraie (terminus)



PLAN

Aide accueil

3, rue de Crimée - 02 41 25 35 60

Petit-déjeuner de 8h à 9h du lundi au samedi.
Accueil d'adultes uniquement (capacité de 35 places, deux services).
Déjeuner du lundi au samedi.
Inscription de 11h à 11h30 (capacité de 35 places, deux services).
Atelier informatique sur rendez-vous. Orientation par un partenaire.



Bus 1, 5, 6, 9, 11 : arrêt Poissonnerie



Tram : arrêt Molière
Ligne A et future ligne B



PLAN

Bébés du cœur (Restos du cœur)

10, boulevard Olivier-Couffon - 09 82 25 37 35

Centre d'accueil de familles avec bébés.
Les mardis et jeudis de 9h à 11h et de 14h à 16h.



Bus 5, 8, 10, 11 : arrêt Pont noir



PLAN

Espace Léon-Jouhaux (Aide accueil)

2, rue Léon-Jouhaux - 02 41 20 30 84

Du lundi au vendredi de 8h à 11h30 ; le mercredi pour les familles de 8h à 11h30.
Bagagerie de 8h à 13h.



Bus 9 : arrêt place Hérault



Tram : arrêt Saint-Serge/Université



Halte de nuit

Chemin de traverse

Toutes les nuits de 19h à 8h (60 places). Appeler le 115 pour s'inscrire.
Petit-déjeuner de 7h à 8h.



Bus 1 : arrêt Montaigne - Bus 9 : arrêt Arobase



Mineurs isolés étrangers et jeunes mineurs (Abri de la providence)

22, rue Béclard - 02 41 19 10 62

Lundi, mercredi et jeudi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h45.

Mardi : de 9h à 12h30 et de 16h30 à 17h45. Samedi : de 9h30 à 12h30



Tram A : arrêt Foch/Haras



Notre-Dame de l'accueil

115, rue du Pré-Pigeon - 02 41 43 59 22

Déjeuner : sur inscription de 10h à 12h30 - participation d'un euro si possible.
Tous les jours sauf le samedi.



Bus 2 : arrêt Lutin - Bus 7 : arrêt place Ney



PASS - Centre communal d'action sociale

2, boulevard Joseph-Cussonneau - 02 41 88 87 40

Du lundi au vendredi de 8h à 11h30.

Accueil inconditionnel des personnes majeures.



Bus 1 et 6 : arrêt Montaigne



PLAN

Restos du cœur

11, boulevard du Doyenné - 09 81 20 67 68

Mercredi : de 14h à 16h15 (du 1^{er} novembre à mi-mars)

Jeudi et vendredi : de 9h à 11h15 et de 14h à 16h.



Bus 1 : arrêt Auvergne - Bus 9 : arrêt Doyenné

11, rue du Mail

Lundi : de 14h à 16h. Mardi et mercredi : de 9h à 11h et de 14h à 16h.

Accueil spécial des étudiants les mardis de 17h à 19h.



Tram A : arrêt Molière



PLAN

Accueil de jour famille : La maison du cœur

11, boulevard du Doyenné

Préparation des repas avec les bénévoles, machine à laver, douche, écoute, espace numérique, recharge de téléphone.

Enfant de 0 à 6 ans avec leur famille.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 10h à 16h30.

Mercredi (enfant de 0 à 10 ans) : de 12h à 16h30.



Bus 1 : arrêt Auvergne - Bus 9 : arrêt Doyenné



PLAN

Resto-Bus (Restaurant du cœur)

Accueil inconditionnel.

Restauration du soir de 19h30 à 22h : lundi, mercredi, vendredi.

Place Sépard (gare routière).

 Tram A : arrêt Les Gares



Secours populaire

34, rue des Noyers – 02 41 25 11 75

Lundi de 13h30 à 17h - Du mardi au vendredi de 13h30 à 16h30.

Samedi de 10h30 à 12h30 - Pour les jeunes : lundi de 17h30 à 19h.

Inscription sur RV le lundi de 14h à 17h.

 Bus 9 : arrêt Arobase



Halte de jour /49-16 (Secours catholique)

5, rue de l'Aubrière - 02 41 88 85 65 - 06 79 20 61 21

Lieu de convivialité les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 17h.

 Bus 1, 2, 3, 4, 10 : arrêt Mendès-France



Tournées de rues

Secours catholique/Fondacio

Les mardis et jeudis de 18h30 à 21h et le samedi de 8h45 à 11h30.



APTIRA

34, rue des Noyers - 02 41 88 64 33

Aide juridique, cours de français, médiateur - interprète.

Sur rendez-vous.



Bus 9 : arrêt Arobase

13

PLAN

CAF (Caisse d'allocations familiales)

32, rue Louis-Gain - 08 10 25 49 30

Allocations familiales : Revenu de solidarité active (RSA), Aides personnalisées au logement (APL), Fond de solidarité pour le logement (FSL), etc.



Bus 1, 12 : arrêt Sécurité sociale

14

PLAN

CCAS (Centre communal d'action sociale)

Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation - 02 41 05 49 49

Revenu de solidarité active (RSA) – Élection de domicile - Aide sociale.



Tous les bus centre-ville : arrêt Place Lorraine /Foch /Maison Bleue

15

PLAN

CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie)

32, rue Louis-Gain - 3646

Complémentaire santé solidaire et Aide médicale de l'État (AME).



Bus 1, 12 : arrêt Sécurité sociale

16

PLAN

FTDA (France Terre d'Asile)

PADA (Plateforme d'Accueil des Demandeurs d'Asile)

16, rue François-Cévert - 02 41 80 00 44

Dépose des demandes d'asile du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Distribution du courrier de 14h à 16h30 (sauf mercredi).



Bus 3 : arrêt Allard

17

PLAN

Accueil juridique - Secours catholique

15, rue de Brissac - 02 41 88 85 65

Accueil juridique pour l'accès aux droits des personnes étrangères.
Sur rendez-vous le lundi et jeudi de 9h à 12h.



Bus 3 : arrêt André-Leroy



Tram A : arrêt Foch/Haras

18

PLAN

Ligue des droits de l'homme

Espace Frédéric-Mistral - 4, allée des Baladins - 02 41 27 32 64 - 07 66 71 61 48

Aide aux démarches juridiques pour tous.

Permanences ouvertes au public :

tous les mercredis de 16h à 18h ou sur rendez-vous.



Tram A : arrêt Jean-Vilar

19

PLAN

Accueil juridique - Secours populaire

34, rue des Noyers - 02 41 25 11 75

Droit des étrangers : les mercredis de 14h à 16h30.

Droit du travail, droit civil et pénal, droit à la consommation et droit des étrangers : les mercredis de 14h à 16h30.

Droit à la famille : possibilité de rencontrer des juristes spécialisés au 02 41 86 18 04.



Bus 9 : arrêt Arobase

Bus 1 et 12 : arrêt Saint-Exupéry ou André Gardot (15mn à pied)

11

PLAN

La Maison de la Justice et du Droit

Centre commercial du Chapeau de gendarme,
avenue Winston-Churchill - 02 41 45 34 00

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Jeudi : de 10h à 18h.



Tram A : arrêt Bamako

20

PLAN

MLA (Mission locale angevine)

Centre Pierre - Cointreau - Bâtiment C - 02 41 24 16 00

132, avenue de Lattre de Tassigny

Accès aux droits pour les 16-25 ans - Permanence au SAAS.

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (fermé le jeudi matin).

Vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30h à 16h30.



Bus 3 : arrêt Allard - Bus 5 : arrêt Cévert,
Bus 8 : arrêt Villesicard - Bus 11 : arrêt Orgemont



Tram A : arrêt Roseraie (terminus)

21

PLAN

SAAS (Service d'accueil et d'accompagnement spécifique Abri de la providence)

9, cour des Petites Maisons - 02 41 25 30 49

RSA - Élection de domicile - Aide aux démarches.



Bus 3, 5 : arrêt Descazeaux

22

PLAN

Urgences médicales

Composer le 15

Consultations médicales

CHU (Centre hospitalier universitaire)

Urgences - Rue Larrey

23

PLAN

La Pass (Permanence d'accès aux soins de santé)

CHU - Rue Larrey - 02 41 35 54 62 - 02 41 35 54 67

Accès aux soins tous les jours de 13h30 à 17h30.

Accès aux droits sociaux : du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.

Sur rendez-vous le mercredi matin.

Gratuit.



Bus 8 : arrêt CHU/Hôpital



Tram A : arrêt CHU/Hôpital

23

PLAN

PASS – Centre communal d'action sociale

2, boulevard Joseph-Cussonneau (entrée par av. Montaigne) - 02 41 88 87 40

Du lundi au vendredi de 8h à 11h30 – Infirmière sur place.



Bus 1 et 6 : arrêt Montaigne

24

PLAN

Aide psychologique

PASS – Centre communal d'action sociale

2, boulevard Joseph-Cussonneau (entrée par av. Montaigne) - 02 41 88 87 40

Permanence psychologique : mercredi matin et jeudi matin.



Bus 1 et 6 : arrêt Montaigne

24

PLAN

Addictologie

ALIA (Association ligérienne d'addictologie) CSAPA (Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie)

8, rue de Landemaure - 02 41 47 47 37

Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h, sauf le mardi de 13h à 17h.

- Consultation jeunes consommateurs (CJC) :
mercredi et vendredi de 12h30 à 14h.
- Accueil sans rendez-vous : mardi de 14h à 16h30 et jeudi de 9h30 à 12h.
- Centre de délivrance de traitements du substitution aux opiacés (TSO)
lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 13h, mardi de 13h à 16h - 02 41 57 59 25.



Bus 5 : arrêt Boucher/Thomas (5 min. de marche)



Tram A : arrêt Roseraie (terminus)

25

PLAN

ALIA (Association ligérienne d'addictologie) La Boutik - CAARUD (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues)

23, rue Marceau - 02 41 93 63 17 - 07 56 02 06 24

Accueil collectif : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h.

Possibilité de prendre rendez-vous en individuel.



Tram A : arrêt Les Gares

26

PLAN

ALIA (Association ligérienne d'addictologie) TOTEM PRÉVENTION

Récupérateur / échangeur de seringues et matériels stériles.

Parking du CHU (coté maternité).



Bus 8 : arrêt CHU/Hôpital



Tram A : arrêt CHU/Hôpital

23

PLAN

Contraception - Sexualité

Centre de planification

62, boulevard Saint-Michel - 02 41 31 31 45

Consultations gynécologiques sur rendez-vous, dépistages IST (infections sexuellement transmissibles), prescriptions et suivis de contraceptif, suivi de grossesse.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 – Sauf mercredi matin.



Bus 2 : arrêt Musset

27

PLAN

Planning familial

3, rue André-Maurois - 02 41 88 70 73

Accueil anonyme gratuit – Conseil familial et conjugal – Victimes de violences sexuelles – Lundi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Mardi et mercredi de 13h30 à 18h. Vendredi de 9h à 12h30.



Tram A : arrêt Jean XXIII

28

PLAN

Planification IVG (Interruption volontaire de grossesse) CHU Centre Flora Tristan

Rue Larrey - 02 41 35 38 43

Sur rendez-vous : Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 17h30

Mercredi de 8h30 à 18h. Vendredi de 8h30 à 16h.



Bus 8 : arrêt CHU/Hôpital



Tram A : arrêt CHU/Hôpital

29

PLAN

CIDFF

3, rue André-Maurois - 02 41 86 18 04

Accès au droit, sensibilisation, prévention en santé, accompagnement des victimes de violences sexistes, aide à l'accès à l'emploi et la création d'activité des femmes.

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30

Accueil téléphonique et prise de rendez-vous,

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.



Bus 5 : arrêt Jean XXIII



Tram A : arrêt Jean XXIII

30

PLAN

Écoute

AAVAS (Association d'aide aux victimes d'abus sexuels)

8, rue Ambroise-Paré - 07 67 19 01 85

Sur rendez-vous.



Bus 1 : arrêt Saint-Jacques

31

PLAN

Femmes victimes de violences

3919

Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Appel anonyme et gratuit 24h / 24 et 7 jours / 7.

SOS AMITIÉ

02 41 86 98 98

Service d'écoute de lutte contre la solitude.

Appel anonyme et gratuit, 24h / 24 et 7 jours / 7.

Prévention suicide

3114 : le numéro national de prévention du suicide.

Des professionnels vous répondent 24h/24 et 7j/7.

Solidarités femmes 49

2, allée Georges-Pompidou - 02 41 87 97 22

Accompagnement et hébergement de femmes victimes de violences. Accueil physique et téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h sauf le mardi matin.



Bus 4 : arrêt Lorraine - Bus 10 : arrêt Mendès-France ou Place Ney



Tram A : arrêt Centre de congrès

32

PLAN

Viols femmes informations

Numéro vert : 0 800 05 95 95 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Du lundi au vendredi de 10h à 19h.

Prévention des IST (Infections sexuellement transmissibles)

Aides

11, square Winston-Churchill - 02 41 88 76 00 - 07 62 50 74 65

Accueil, écoute, information, prévention et dépistage : lundi de 16h à 20h.

Accompagnement des personnes présentant une pathologie : mardi de 10 à 13h.



Tram : arrêt Winston-Churchill

33

PLAN

CHU (Centre hospitalier universitaire) CeGIDD (Centre gratuit d'information de dépistage et de diagnostic)

Rue Larrey – Bâtiment «La colline» - 02 41 35 32 24

Information, dépistage anonyme et gratuit. Sur rendez-vous.

Lundi de 9h à 12h et de 17h à 19h.

Mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30.

Mercredi 15h30 à 18h30, vendredi 13h30 à 15h30 et 17h30 à 19h.



Bus 8 : arrêt Capucins



Tram : arrêt Capucins

34

PLAN

Centre de planification

62, boulevard Saint-Michel - 02 41 31 31 45

Consultations gynécologiques sur rendez-vous, dépistage des IST, prescriptions et suivis contraceptifs, suivis de grossesse.



Bus 2 : arrêt Musset

27

PLAN

Vaccinations

Direction Santé publique de la Ville d'Angers

2 bis, rue des Ursules - 02 41 05 44 18

Hépatite B - Tétanos - Diphtérie.



Tous les bus : arrêt Place Lorraine / Foch / Maison Bleue



Tram : arrêt Place Lorraine / Foch / Maison Bleue

35

PLAN

PASS - Centre Communal d'action sociale

2, boulevard Joseph - Cussonneau (entrée par av.Montaigne) 02 41 88 87 40.

Dernier mercredi de chaque mois de 9h à 11h.



Bus 1 et 6 : arrêt Montaigne

24

PLAN

Police nationale

Composer le 17

Quelques règles

Les règles sont celles de la République :

- éviter les nuisances sonores : bruit, musique, tapage nocturne (arrêté préfectoral et municipal),
- éviter les attitudes agressives (paroles, gestes),
- éviter l'ivresse sur la voie publique (Code des débits de boissons, art. 76).

Consommation d'alcool

L'arrêté municipal du 31 octobre 2018 interdit la consommation, le port et le transport d'alcool dans tout le périmètre du centre-ville d'Angers entre 18h et 4h du matin.

Vous et votre animal

Arrêté municipal du 5 novembre 2015

Il est interdit d'abandonner les animaux domestiques. Tout animal errant [...] sera capturé et conduit à la fourrière. Tout animal domestique circulant sur les voies ouvertes à la circulation publique et dans les lieux ouverts au public doit être tenu en laisse.

Les dogues argentins (ou les chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques) doivent être muselés.

L'accès aux aires de jeux pour enfants est strictement interdit à tout animal domestique. Le regroupement prolongé de chiens, accompagnés ou non de leurs maîtres, sur les voies ouvertes à la circulation publique et dans les lieux ouverts au public, est interdit.

Il est interdit de laisser les déjections des animaux sur les voies ouvertes à la circulation publique et dans les lieux ouverts au public, sous peine d'amende.

Article L211-13-1 du Code rural

Le propriétaire ou le détenteur d'un chien de première (chiens d'attaque) ou deuxième catégorie (chiens de garde et de défense) est tenu d'être titulaire d'une attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents.

Article L211-14 du Code rural

La détention des chiens de première et deuxième catégorie est subordonnée à la délivrance d'un permis de détention par le maire de la commune où le propriétaire ou le détenteur de l'animal réside. En cas de changement de commune, le permis doit être présenté à la mairie du nouveau domicile.

Article L211-19-1 du Code rural

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

**Un chenil est disponible au Point accueil santé solidarité
2, boulevard Joseph-Cussonneau (entrée par avenue Montaigne).**

CCAS - Centre communal d'action sociale
PASS – Point accueil santé solidarités
2, boulevard Joseph-Cussonneau
49000 ANGERS
02 41 88 87 40